



La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°31 - Janvier 2020

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois,

L'année 2019 est derrière nous. Une année mouvementée au plan national et heureusement, une année plus apaisée dans notre village. 2019 a vu se réaliser des projets comme la réfection du cours de tennis, le nommage des rues, l'achat d'équipement comme un chapiteau ou le tracteur communal. L'année écoulée a aussi vu avancer la révision de notre Plan Local d'Urbanisme arrêté en décembre et qui sera soumis à enquête au deuxième trimestre 2020.

La municipalité a également lancé les procédures nécessaires au choix d'un maître d'oeuvre pour nous aider dans la rénovation de l'église.

Comme chaque année, les naissances, les mariages, les arrivées et les départs modifient et donnent un nouveau visage à Vieillevigne. Maleureusement, nous avons été touchés par le départ soudain d'un ancien du village, une pensée toute particulière pour son épouse et sa famille.

L'année 2020 se profile et sera marquée par les élections municipales.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020.

Laurent Miquel



1

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Etat-civil	p 2
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8

ETAT-CIVIL



Naissances

27 janvier : Nathanael Alventosa
15 septembre : Juliette Leroy-Verines

Mariages

01 juin : Nathalie Bernhard et Frédéric Petit
27 juillet : Perrine Guitard et Xavier Sylvestre
12 octobre : Nathalie Belaygue et Bernard Garnier

Décès

27 novembre : Henri Récoché

VIE DU VILLAGE

Point sur les travaux 2019

Chantier citoyen pour les berges du Rivals

En juillet et en octobre, les berges du Rivals ont été nettoyées par une poignée de citoyens. Cela a permis la remise en état du cours d'eau afin de limiter les inondations qui ont souvent lieu suite aux orages. Ainsi, le lit du cours d'eau a été recréé en aval et recreusé le long du chemin vert.

Il reste à supprimer le bois mort pour la portion entre le Cammas et Lazières et à restaurer la fontaine Sainte Germaine.

L'éclairage public rénové

La rénovation de l'éclairage public se termine par le bas du village avec le remplacement des lampes à sodium par des lampes à LED plus économiques. L'extinction des candélabres la nuit est envisagée. Une consultation sera organisée avec la population.

Les derniers panneaux de rue ont été posés

Un panneau a été rajouté pour indiquer la rue de l'Autan lors de l'arrivée depuis l'église. Quelques panneaux ont été remplacés ou refixés pour être plus visibles.



Important : Il reste encore des plaques de numéros à retirer en mairie. **Venez les retirer en mairie et n'oubliez pas de faire les démarches de changement d'adresse**

Rénovation du cours de tennis



Au mois de septembre, le cours de tennis a été rénové : le sol a été refait avec une nouvelle peinture plus résistante, le filet a été changé, la clôture entièrement refaite et deux panneaux de basket ont été installés.

La clé a été changée et doit être demandée à l'association Sport Loisirs Vieillevigne moyennant une cotisation annuelle de 40 euros (cf. p. 5).

Les adhérents sont déjà nombreux à avoir profité de cette nouvelle installation.

L'espace des boîtes aux lettres réaménagé à Léguille

Les boîtes aux lettres ont "déménagé" sur le côté de l'abribus à Léguille afin de permettre le rangement des containers à ordures du quartier. Le sol a été cimenté ce qui rend plus confortable l'accès au courrier, à l'abribus et aux poubelles pour les riverains.

Diagnostic des assainissements non collectifs

Une campagne de diagnostic des installations d'assainissement non collectif va être lancée prochainement par Réseau31. En effet, Réseau31 ayant la compétence assainissement non collectif sur Vieilleville, il a la responsabilité du contrôle de l'ensemble des dispositifs d'assainissement non collectif (lois sur l'eau du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006).

Ces contrôles ont pour but la préservation de la salubrité publique et la protection des rivières et des aquifères. En effet, les rejets non-conformes des assainissements non-collectifs peuvent porter atteinte à la qualité des eaux superficielles ou souterraines et à la santé.

Le suivi du bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif et de leur entretien est une action citoyenne car nécessaire à la préservation d'un bien commun : L'EAU.

C'est pourquoi un contrôleur assainissement de Réseau31 viendra effectuer le diagnostic de toutes les installations d'assainissement non collectif de la commune de Vieilleville.

A l'issue de ce diagnostic global, sera établi un rapport de visite précisant, si nécessaire, les travaux à réaliser pour éliminer les dangers avérés pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement.

De la même manière que les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient, sur leur facture d'assainissement, une redevance spécifique, les usagers d'une installation d'assainissement non collectif doivent s'acquitter d'une redevance particulière destinée à financer les charges du service (art. R 2224-19 et suivants du code général des collectivités territoriales).

Ce contrôle sera donc facturé 90 € TTC.

Les habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif recevront prochainement un courrier détaillé de la part de Réseau31 sur lequel figurera la date programmée du contrôle de leur installation. En cas d'indisponibilité, il conviendra de contacter le secrétariat du Pôle Contrôle de l'Assainissement afin de fixer un nouveau rendez-vous, sans quoi des frais de 63 € seront facturés pour les rendez-vous non honorés.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations réglementaires et techniques sur le site internet : www.reseau31.fr, et sur le site interministériel dédié à l'assainissement non collectif : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr.

Projet de rénovation de l'église

La mairie souhaite réhabiliter l'église Saint-Étienne du village, fermée depuis plusieurs années.

Un appel d'offre a été lancé afin de choisir un architecte pour accompagner ce projet. La première phase de diagnostic permettra de prioriser les travaux nécessaires à la réouverture de l'église le plus tôt possible.



l'église. La phase de diagnostic débutera en janvier.

Trois cabinets d'architectures ont été auditionnés et, dans sa séance du 19 décembre, le conseil municipal a attribué le marché à la Sarl Archesites qui sera en charge de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de

Finalisation du plan local d'urbanisme (PLU)

La révision du PLU de la commune de Vieilleville a démarré en 2017 et va s'achever en 2020. Pour rappel, le PLU de la commune devait être révisé :

- pour mettre en compatibilité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) lauragais l'évolution de la population
- pour prendre en compte l'environnement dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- pour intégrer la Trame verte et bleue dans le zonage

La révision du PLU, en cours depuis plus de deux ans, a été menée par les membres de la Commission Urbanisme en partenariat avec le bureau d'études Paysages et l'ATD. Après avoir défini les objectifs du PLU dans le PADD, le règlement et le zonage du PLU ont été travaillés.

Outre la délimitation des zones constructibles, le zonage comprend aussi les continuités écologiques et les éléments du patrimoine naturel et bâti à conserver. Des prescriptions viennent compléter ce zonage. Trois zones de développement ont été détaillées dans les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). La concertation a pris la forme de réunions d'informations, de la mise à disposition d'un cahier à la mairie, d'enquêtes auprès des agriculteurs et de la population, de l'affichage en mairie de panneaux d'exposition.



Le PLU comprenant l'ensemble de ces éléments a été arrêté par le Conseil Municipal le 19 décembre 2019. Il est maintenant soumis aux personnes publiques associées qui ont deux mois pour émettre un avis. A l'issue de la prise en compte de cette consultation, le PLU fera l'objet d'une enquête publique pendant 1 mois. C'est au cours de cette enquête publique que les habitants de Vieilleville ont à nouveau la possibilité de s'exprimer sur le PLU avant son approbation définitive et sa mise en application.



Les services municipaux

La mairie a décidé de maintenir le prix des repas à la cantine mais a opté pour une augmentation de 2% des prix du TAP et de la garderie.

Depuis le 1er octobre 2019, les prix s'établissent comme suit :

TAP (Temps d'activité périscolaire) :

- Pour un enfant par famille et par jour : 0,94 €
- Pour 2 enfants et plus par famille présents ensemble et par jour : 0,79 € par enfant

Cantine :

- Elève de l'élémentaire : 3,80 € par repas
- Elève de la maternelle : 3,65 € par repas
- Adulte : 4,85 € par repas

Garderie :

- Pour un enfant par famille et par jour :
Garderie matin ou soir : 1,19 €
Garderie matin et soir : 1,52 €
- Pour 2 enfants et plus par famille présents ensemble et par jour :
Garderie matin ou soir : 0,99 € par enfant
Garderie matin et soir : 1,25 € par enfant

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Sports Loisirs Vieillevigne



Gymnastique

L'activité gym a repris de plus belle à la rentrée en Septembre, avec maintenant deux séances hebdomadaires le Lundi soir (19h30-20h30) et le mercredi soir (19h15-20h15). Ce passage à deux séances permet de varier l'offre, avec une formule cardio le lundi et gainage / posture (Pilates) le mercredi. On peut choisir l'une ou l'autre ou les deux, c'est comme on veut ! Les séances ont toujours lieu dans la salle du foyer, et ont été animées en début de saison par notre coach habituel Catherine, puis par plusieurs de ses collègues le temps qu'elle puisse se remettre d'une opération. La voici de retour en pleine forme avec la nouvelle année. Et les bonnes résolutions ?

→ *séance hebdomadaire de gym - cotisation 90 € / personne / trimestre.*

Contact : *Christine Claustres 05.61.81.87.39*

Tennis

Le revêtement du court de tennis a été entièrement remis à neuf et le site accueille aussi maintenant un terrain de basket, déjà très prisé de nos jeunes. Il est accessible à toute personne résidant à Vieillevigne et ayant réglé une cotisation annuelle, lui permettant d'obtenir en échange sa clé individuelle. Le détenteur de la clé peut inviter toute personne de son choix sur le court et assure alors la responsabilité du bon usage des lieux (chaussures adaptées, respect du matériel).

→ *cotisation annuelle 40 € / famille / an.*

Contact : *Christophe Verheyden 06.88.61.01.64*



Pétanque



Très bonne saison 2019 avec une fréquentation régulière de début juin à fin septembre sans oublier la participation record de 56 équipes à l'unique concours le dimanche de la fête locale, celui du samedi ayant été annulé en raison de la météo.

La saison s'est clôturée comme d'habitude par un repas à la salle des fêtes.

Nous espérons vous voir aussi nombreux en 2020 et nous vous souhaitons une très bonne nouvelle année.

La Chouette école



Pour sa troisième rentrée, l'association de la Chouette École a démarré avec son traditionnel repas partagé. Les parents et les enfants ont pu ainsi se réunir autour d'une soirée dont les mots d'ordre étaient partage et convivialité. A cette occasion, et grâce au soutien de la Mairie et du Comité des Fêtes ainsi qu'à la générosité des familles et des villageois tout au long de l'année (ventes de viennoiseries, galettes, vente de plants et tombola), l'association a pu remettre à la Direction de l'école un chèque de 1 000 euros afin d'aider à financer les différents projets scolaires.

Début décembre, les petits et les grands se sont de nouveau rassemblés pour décorer le sapin sur la place du village. Les enfants ont accroché avec beaucoup de fierté les décorations fabriquées de leurs mains lors du TAP.

L'association a offert un chocolat chaud au cours du goûter partagé qui a suivi, et, pour la première fois depuis sa création, a proposé la diffusion d'un film, *Paddy, la petite souris*, adapté à tous les âges.

En ce qui concerne l'année 2020, l'association continuera à proposer des ventes de galettes et de viennoiseries à domicile et une vente de plants dont les bénéficiaires permettront de proposer plusieurs événements réunissant parents et enfants pour des moments inoubliables notamment le Carnaval (22 mars), une chasse au trésor (26 avril), la Fête des Enfants (26 juin) mais aussi quelques événements surprises ouverts à tous.

Si vous souhaitez aider l'association n'hésitez pas à contacter l'équipe par mail à l'adresse lachouetteecole31290@gmail.com.

Toute l'équipe de la Chouette École vous souhaite une excellente année 2020.

6

Le Comité des fêtes

Bien à vous qui savez
Ecouter le chant ...
Le refrain de Vieilleville
Le seul à rester digne
En passant les ans.

A la lumière douce
N'oubliez pas cette année
N'oubliez pas ce refrain
Ecoutez-le bien
Ecoutez-le à jamais.

2(de) belles rencontres
0 ennuis
2(de) jolies aventures
0 soucis



Pour information, la constitution du bureau votée en décembre dernier :

-Président : Billon Cyril 06-13-18-04-54
-Secrétaire : Muet Christophe 06-98-91-03-18
-Trésorier : Baron Cyril 06-16-10-59-98



Le Comité des fêtes (suite)

Agenda 2020

Repas des aînés	Dimanche 26 janvier
Repas aligot-saucisse	Dimanche 29 mars
Soirée Théâtre	Courant avril
Soirée Karaoké-repas	Samedi 16 mai
Réunion préparation de la fête locale	Samedi 4 juillet à 18h
Fête locale	23 au 26 Juillet
Vide-grenier	Dimanche 6 Septembre
Repas jambon braisé	Dimanche 27 septembre
Soirée cinéma	Samedi 21 Novembre
Assemblée générale	Samedi 5 Décembre

Sincèrement,

Le comité des fêtes

Association Communale de Chasse Agréée de Vieilleville

Comme tous les ans à pareille époque, le Conseil d'Administration de la société de chasse de Vieilleville souhaite à tous les lecteurs de la Chotta une très bonne et heureuse Année 2020, riche de santé, de convivialité, de partage et de tolérance.

Les années se succèdent avec leurs lots de bonnes et de moins bonnes choses... A cet égard, nous aurons une pensée pour l'un des nôtres, qui a eu la douleur de perdre son père, victime d'un accident de la circulation, ancien chasseur en son temps, très estimé dans notre commune.

La saison cynégétique qui se termine se situe dans la moyenne de ces cinq dernières années. Seul bémol, et suite à la sécheresse automnale, le prélèvement de sangliers est inférieur à celui de la saison passée. Il faut dire que s'il y en a eu moins, il y aura moins de dégâts aux cultures à payer !!

A ce sujet, et je me répète, les chasseurs qui sont souvent montrés du doigt et traités de tous les noms d'oiseaux, sont les seuls, par le paiement du timbre Grand gibier, à assumer le montant des dégâts occasionnés par les suidés, ce qui représente tout de même 33 millions d'euros sur le plan

national pour l'année passée !! Mais cela ne va pas durer comme les impôts... on nous oblige à exercer une forte pression de chasse pour en réduire le nombre, et encore il faudrait payer la casse qu'ils provoquent ... C'est du délire !!

Ceci dit, le nombre de chasseurs reste stable au sein de notre société. Les parties de chasse et les battues se déroulent dans de parfaites conditions, et aucun incident n'est venu entacher notre activité. Les consignes de sécurité sont suivies et respectées.

Notre lotto annuel organisé en novembre, très prisé par les amateurs attirés par des quines et cartons pleins de qualité, a réuni près de quatre cent joueurs. Le bénéfice réalisé mettra, comme l'on dit, du beurre dans les épinards !!

Merci à la municipalité pour sa participation, ainsi qu'à ceux qui nous aident et nous soutiennent, que ce soit matériellement sur le terrain, ou de toute autre manière...

Bonne lecture, rendez-vous en juin pour le prochain bulletin, avant les vacances et la nouvelle saison de chasse...

Le Président de l'A.C.C.A de Vieilleville

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieillevigne@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieillevigne-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la secrétaire, Véronique Biscaro.

Entreprendre



Six entreprises sont installées à Vieillevigne :

- *Billon Dépannage* : artisan plombier, chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de maçonnerie ☎ 05 61 27 16 99
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport ☎ 06 61 76 45 48
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *De tout, un peu mais bien* : travaux de plomberie, électricité, divers ☎ 06 63 55 18 08
- *Les 12 travaux de Christophe* : petite maçonnerie, tous travaux de bricolage ☎ 06 98 91 03 18

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Bonne Année 2020 !

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Gervais
Professeures de primaire : Mme Gervais (80%),
Mme Cau-Jamin (20%)
Professeur de Maternelle/CP : M. Pulito

Élections municipale



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 7 février 2020 pour les nouveaux habitants qui doivent résider de façon continue et effective dans la commune depuis au moins 6 mois.

Le site service-public.fr vous permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

Environnement



Pour rappel, il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, ni dans son jardin ni au dépôt mairie. Vous pouvez broyer ces déchets et les utiliser chez vous pour enrichir votre compost ou pailler vos plantations. Ils peuvent aussi être déposés à la déchetterie de Villefranche de Lauragais.

Terres du Lauragais propose des composteurs au prix de 29.99 € en plastique recyclé d'une contenance de 300L (bio seau d'apport + guide de compostage offert). Ils sont à retirer sur le site de la Camave sur prise de rendez-vous.

Rédaction et mise en page : Nathalie HEWISON – Géraldine MARTIN-HOUSSART – Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique